

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2008

1. CONVENTION DENEIGEMENT

Monsieur le maire indique qu'une rencontre a eu lieu avec la commune de Chênex afin de faire le point sur le déneigement. Il donne lecture d'un projet de convention qui organise le déneigement sur les deux communes, garantit le personnel et prévoit la répartition des coûts. Le conseil municipal approuve cette convention et autorise le maire à la signer.

2. PNEUS

Le conseil municipal décide de faire remplacer les quatre pneus du tracteur et retient l'offre de la Société Ayme et Fils de Belley, moins disante que celle d'Euromaster SNC.

3. ECOLE

Après avoir pris connaissance de l'avis de la mairie de Saint-Julien en Genevois qui accueille un enfant de la commune sans participation financière, le conseil municipal accepte de scolariser l'enfant Elsa Chappuis en petite section de maternelle à compter du 10 novembre.

4. ECHANGE DE TERRAINS PARKING

En raison d'une non-conciliation avec monsieur Serge Favre, exploitant actuel des parcelles communales A 808 et 809, monsieur le Maire indique que l'échange avec madame Thérèse Gros doit être modifié. Il propose d'échanger un lot de 72 ares tiré du lot 5 des terrains communaux cadastrés «Le Rellut» A 2130 contre la parcelle A 2013 de madame Gros. Le conseil municipal accepte cet échange de parcelles, modifie la délibération du 3 juin 2008 en ce qui concerne l'échange avec madame Gros et autorise le maire à signer le nouvel avenant correspondant à la convention temporaire du 23 mai 2005

5. SUBVENTION PARKING

Monsieur le maire annonce que le Conseil Général alloue une subvention de 9.000 euros sur le produit des amendes de police pour la création d'un parking derrière le groupe scolaire. Le conseil municipal accepte cette proposition et s'engage à réaliser les travaux.

6. LIVRE « DINGY-EN-VUACHE »

Le conseil municipal accepte de verser une subvention de 6.000 euros à La Salévienne pour financer l'édition du livre « Digny-en-Vuache ». Il autorise le maire à recouvrer les sommes correspondant à la vente d'une partie des ouvrages dont le prix est fixé à 18 euros.

Il rappelle qu'une séance « dédicace » en présence de l'auteur et de la Salévienne, est prévue le 7 novembre afin de lancer la vente des livres.

7. OUVERTURE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES

Le conseil municipal procède au vote des crédits complémentaires suivants : 6.000 € (subvention à la Salévienne), 4.300 € (pneus tracteur) financés par la vente d'ouvrages (4.500 €), la taxe sur électricité (1.000 €), un remboursement sur rémunération (500 €) et l'entretien matériel roulant (-4.300 €).

8. POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Après avoir pris connaissance des avis favorables du Comité Technique Paritaire en date du 18 septembre 2008, le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique 2° classe de 23/35èmes d'heures à compter du 1^{er} janvier 2009 et de créer un nouveau poste d'adjoint technique à temps complet au 1^{er} janvier 2009.

9. LIGNE DE TRESORERIE

Afin de pallier aux difficultés ponctuelles de trésorerie liées à la rentrée tardive de certaines recettes, le Conseil Municipal décide de reconduire le principe de « découvert bancaire » de 45.000 euros auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, accepte les conditions bancaires proposées et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

10. PROJET D'EOLIENNES

La commission qui s'est déplacée sur le site de Beausemblant dans la Drôme le 18 octobre, fait le compte rendu de cette visite qui s'est avérée agréablement positive en ce qui concerne la très faible nuisance sonore ainsi que l'approche visuelle moins impressionnant que prévu.

Puis, monsieur le maire indique qu'une étude d'impact peut être lancée par la Société VSB si les collectivités concernées l'accepte ; cela se traduirait par l'implantation d'un mât sur le terrain qui serait analysé pendant une période de 3 mois à un an et le résultat de cette étude déterminerait si le projet d'implantation d'éoliennes est viable ou non.

Le Conseil Municipal accepte le lancement de l'étude d'impact par la Société VSB.

11. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance d'une demande de permis de construire déposée par :

- Monsieur Jérôme VUICHARD pour un aménagement d'habitation à Raclaz.

12. ANNULATION PLAN CIRCULATION

Monsieur le maire annonce que le projet de plan de circulation intercommunal du Pays du Vuache lancé conjointement par les Syndicats d'Aménagement du Vuache et de Protection et Conservation du Vuache est stoppé compte tenu des avis défavorables de 4 communes sur 11.

13. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le maire informe qu'il a reçu une délégation de 2 parents d'élèves venus lui faire part de leur inquiétude concernant l'accueil d'une partie des élèves de grande section (8) dans la classe du cycle 2 qui ne dispose pas d'un poste d'ATSEM propre. Il souligne le faible effectif de la classe du cycle 2 en regard des autres écoles (22 élèves en tout en incluant ces 8 élèves de grande section), l'organisation préalable à la rentrée entérinée par les enseignants et l'Inspecteur d'Académie, l'intervention de Mme Girème chaque matin durant $\frac{3}{4}$ d'heure et le regroupement de ces élèves avec les autres « grande section » chaque début d'après-midi en maternelle. Le Conseil Municipal entérine ce fonctionnement.
- Le conseil municipal charge une commission d'analyser une offre transmise par Orange concernant un nouveau contrat incluant Internet et la téléphonie pour la Mairie.
- Il accepte de mettre à disposition la salle de la cantine le samedi 6 décembre, dans le cadre du Téléthon, pour une Bourse aux jouets.
- Il prend acte du conseil d'école qui aura lieu le 10 novembre à 19 h.
- Il fait le point sur les lampes publiques défectueuses afin de programmer leur réparation.
- Les délégués concernés prennent acte de la réunion d'organisation de la coupe de bois programmée samedi 8 novembre à 9h30 en Mairie.
- Le Conseil Municipal est informé qu'un dépôt de gerbe aura lieu au monument aux Morts le 11 novembre dès 9 heures.
- Il entend le compte rendu des diverses réunions communautaires (économie, solaire, logement) ainsi que celles du Syndicat Pays du Vuache (église), Syndicat d'Aménagement du Vuache (débroussaillage , achat véhicule 4x4, pictogramme sentiers pédestres) et d'une réunion du Conseil Général.